

La Société littéraire de Lyon a obtenu, pour sa belle et intéressante publication du *Cartulaire de Lyon*, dit Cartulaire de Villeneuve, une grande médaille et une allocation de 1000 francs.

Portée en avant pas une impulsion puissante, non qu'elle eût peu travaillés jusqu'ici mais parce que, modeste, elle gardait ses travaux pour elle, la vaillante Société a voulu montrer ce qu'elle pouvait et savait faire.

Elle s'est départie du système d'économie qu'elle suivait vis-à-vis de son imprimeur, elle a largement rétribué ses travaux d'impression, elle a renversé le boisseau qui couvrait ses œuvres, ordonné le zèle et organisé la publicité et désormais elle a conquis dans l'estime publique une place dont elle n'est pas près de déchoir.

Noblesse oblige ; elle s'en souviendra.

Dans la section des sciences, une médaille d'or a été accordée à M. Grand'Eury, ingénieur, répétiteur à l'École des mineurs de Saint-Etienne. Travaux de paléontologie végétale.

Dans la même section, des médailles d'argent ont été accordées à M. Gonnard, ingénieur des arts et manufactures de Lyon. Travaux de minéralogie. — A. M. de Villaine, ingénieur en chef des mines de Montrambert, à St-Etienne. Travaux de mécanique.

Presque en même temps, les journaux nous ont appris que M. Baudrier, président à la Cour-d'appel, était nommé officier de la légion d'honneur. Cette nomination a été vivement applaudie par la ville qui connaît et apprécie les mérites de l'éminent magistrat.

Et enfin, en vertu de la loi spéciale votée par les chambres pour accorder des récompenses honorifiques aux négociants qui ont le mieux représenté l'industrie française à l'Exposition de Philadelphie, ont été nommés chevaliers de la légion d'honneur MM. Émile Guimet, fabricant de bleu, Chatel, fabricant de soieries ; Chomer, fabricant de crêpes et Sabran, directeur de la maison Martin, fabricant de peluche, à Tarare.

— Nous ne reviendrons pas sur la mystification dont M. Victor Hugo a été victime en prenant notre ami Souлары pour un jeune adolescent. Les journaux en ont assez parlé et les plaisanteries ne sont bonnes que dans leur primeur.

— Vendredi, 6 avril, a eu lieu, au Grand-Théâtre, la première représentation du nouvel opéra de MM. Luigini et Coste-Labaume : *Les Caprices de Margot*.

Le public lui a fait un sympathique accueil et a demandé l'auteur de la musique.

Le libretto des *Caprices de Margot* semble emprunté aux contes fleuris de Louis XV, dit un journal. C'est le premier pas dans la carrière : nous espérons bien que nos deux compatriotes ne s'arrêteront pas en chemin.